

C'est le moment d'améliorer votre logement



Que vous soyez
propriétaire ou locataire
bénéficiez de conseils neutres et gratuits

Qui est concerné ?



Les habitants des 3 communautés de communes

du Pacte Territorial « Entre Ségala et Dadou », soit les communautés de communes Centre Tarn, Val 81 et des Monts d'Alban et du Villefranchois.

Les propriétaires occupants et bailleurs

ayant un projet de rénovation ou d'amélioration de leur logement et souhaitant bénéficier d'assistance et de conseils neutres et gratuits.

Les occupants locataires

ayant besoin d'information pour améliorer leur confort de vie dans leur logement ou de conseil en matière de rapport locatif.

Quel est le rôle du conseiller 'Rénov' ?



L'information et le conseil

En amont ou au cours de votre projet, le conseiller vous informe et répond à vos interrogations qu'elles concernent des points techniques, financiers, juridiques, fiscaux ou en cas de suspicion de fraude.

L'orientation

Si vous le souhaitez, le conseiller vous oriente vers l'interlocuteur adapté pour engager votre projet de rénovation en vous proposant une liste d'assistants à maîtrise d'ouvrage agréés ou habilités. Vous bénéficiez ainsi d'un accompagnement personnalisé. Il peut également vous orienter vers une aide administrative, lorsque l'accompagnement par l'assistant à maîtrise d'ouvrage n'est pas obligatoire.

Quels sont les champs d'intervention ?



Rénovation énergétique du logement

Pour faire des économies d'énergie dans mon logement : travaux d'isolation, changement de menuiseries, de système de chauffage, etc.

Adaptation du logement

Pour adapter mon logement à mes nouveaux besoins : me déplacer plus facilement (monte-escalier, rampe) et gagner en autonomie dans ma salle de bain.

Rénovation d'un logement dégradé

Pour le remettre en état et améliorer mon confort de vie : toiture dégradée, problème de solidité ou d'humidité du bâtiment, absence de chauffage...etc (travaux lourds)

Comment nous contacter ?



Par téléphone

au 0805 288 392 (appel gratuit) où un conseiller de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Tarn vous apportera informations et conseils.

Par e-mail

en nous écrivant à l'adresse : conseil.habitat@ccmav.fr

Dans nos locaux

En vous rendant dans votre espace France Services à Alban, Réalmont ou Valence d'Albigeois